

L'Union Nationale des Complémentaires Santé a publié le 20/01/2022 son 1^{er} baromètre 100% Santé, conduit avec les fédérations France Assureurs (ex-FFA), CTIP et FNMF sur les données du 1^{er} semestre 2021. Dans le contexte de la mise en place des offres 100% Santé, la comparaison a été faite avec les données du 1^{er} semestre 2019, 2020 étant jugé atypique dans le contexte de la situation sanitaire.

Les trois postes de frais de soins Audiologie, Optique et Dentaire représentent une charge totale au 1^{er} semestre 2021 de 7,5 Md € contre 6,2 Md € au 1^{er} semestre 2019. Charge financée par l'assurance maladie obligatoire (AMO), l'assurance maladie complémentaire (AMC) et les assurés.

L'étude présente une baisse des restes à charges (RAC) des assurés pour le poste audiologie et les prothèses dentaires soit respectivement : 282 € et 75 € par bénéficiaires. En revanche, en optique, le reste à charge moyen des assurés augmente de 40 €. Le tableau suivant présentant l'évolution des restes à charges par poste à la suite du 100% Santé, montre combien le reste à charge des assurés est en baisse pour les prothèses dentaires et les aides auditives, mais en hausse pour l'optique :

Dentaire		Optique		Audiologie	
RAC : -75 € (-12 pts)	Dépense moyenne : +108 €	RAC : -282 € (-9 pts)	Dépense moyenne : -94 €	RAC : +40 € (+6 pts)	Dépense moyenne : +40 €
Prise en charge AMO : +26 €	Prise en charge AMC : +156 €	Prise en charge AMO : +98 €	Prise en charge AMC : +91 €	Prise en charge AMO : -11 €	Prise en charge AMC : +11 €

Evolution des Restes à charges par poste à la suite du 100% Santé.

Entre 2019 et 2021, le financement des Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie (OCAM) s'est renforcé sur les trois postes, Audiologie, Optique Dentaire : ce financement représente 56% des charges totales au 1^{er} semestre 2021 (soit un financement de 4,2 Md €) contre 53% au 1^{er} semestre 2019 (soit un financement de 3,3 Md €). Ce qui représente une croissance de 27%.

Au 1^{er} semestre 2021, sur le financement de 4,2 Md €, la participation des OCAM aux dépenses des offres 100% Santé correspondent à 1,3 Md €.

En volume d'actes du panier 100% Santé, la part financée par les organismes complémentaires santé est majoritaire. Le tableau suivant donne un aperçu des volumes d'actes et part de financement OCAM de ce panier.

	Dentaire	Optique	Audiologie
Part du panier 100% Santé en volume d'actes	51%	7% (verres) 5% (montures)	31%
Part de financement OCAM de ce panier	78%	80%	72%

Part du panier 100% Santé en volumes d'actes et part de financement OCAM de ce panier.

Ces premiers résultats justifient dans son ensemble du succès de la réforme du 100% Santé. Il est aussi important de surveiller si ces tendances se confirmeront sur les périodes à venir notamment en 2022.

Référence : Communiqué de presse de l'UNOCAM : <https://unocam.fr/?mdocs-file=2063>.

L'OFFRE FORSIDES

Forsides dispose des expertises et compétences pour vous accompagner dans le déploiement de votre offre Santé :

- Modélisation et études de consommation médicale
- Simulation de garantie 100% Santé
- Suivi de produit Santé
- Provisionnement et calcul de cotisation Santé

CONTACT

Pour recevoir les prochains Flash Actus Forsides :

T. 01 42 97 91 70 communication@forsides.fr

Les derniers Flash Actus :

Flash Actus n°69 : [Projet de loi réforme assurance récolte](#)

Flash Actus n°68 : [Réforme PSC : décret n°2021-1164 du 8 septembre 2021](#)

Flash Actus n°67 : [Projet décret d'application de l'art.29 de la loi énergie-climat](#)